GEOGRAPHIE, THEME 3
LES ESPACES RURAUX : MULTIFONCTIONNALITE OU FRAGMENTATION ?

LES RECOMPOSITIONS DES ESPACES RURAUX

Aujourd'hui 45% de la population mondiale est rurale (vit à la campagne) **alors qu'elle s'élevait à 66% en 1960.** Les **campagnes du monde changent donc fortement** à mesure que se poursuit l'exode rural (départ des populations des campagnes vers les villes) lié notamment à la baisse des besoins de bras à la campagne avec la modernisation de l'agriculture et l'attrait des villes (plus d'emplois, image de richesse et de modernité).
On constate par ailleurs que, **si la fonction agricole a toujours été principale dans les campagnes du monde depuis toujours, c'est moins vrai aujourd'hui où les fonctions se diversifient.**
Comment se transforment les espaces ruraux du monde à mesure que les pays se développent et que la mondialisation s'étend ?

I. Les transformations des espaces agricoles

A. L'impact de la mondialisation

1. Nécessité d'avoir un avantage comparatif dans une économie concurrentielle

Cf. Cours du thème « Une diversification des espaces et acteurs de production »
Le monde agricole comme les autres activités économiques vit désormais à l'heure mondiale, en raison des **possibilités d'exportation et d'importation qui mettent la plus grande partie des productions mondiales en concurrence.** En effet, les **matières premières agricoles sont cotées en bourse** et le prix auquel les agriculteurs peuvent les vendre évolue chaque jour en fonction de la production mondiale : DIAPO
Pour avoir la possibilité de **vendre facilement** ses productions, il faut donc **avoir un avantage comparatif** :

- Soit **vendre au prix le plus bas** (parce qu'on a de faibles coûts de production et généralement une très forte productivité)
- Soit **vendre un produit de meilleure qualité** (par exemple, le bio)
- Soit **vendre un produit rare, peu disponible** sur le marché : il n'y a pas vraiment d'innovations en matière agricole (contrairement à l'industrie) et la rareté tient plus à un savoir-faire ou une variété propre (fraises de Plougastel, clémentines corses) ou aux conditions particulières de culture ou production (la truffe, le caviar, le foie gras du sud-ouest ou le champagne) – éventuellement vendre un produit mûr plus tôt qu'ailleurs.

2. Nécessité d'être bien relié aux réseaux de transport et communication

DIAPOS : **Pour être bien intégrée aux échanges de la mondialisation, une exploitation doit être bien reliée aux réseaux de transport** : cela lui permet de recevoir facilement ses intrants (grains à semer, tracteurs et outils, engrais, produits phytosanitaires…) mais surtout de vendre au niveau national ou mondial en expédiant ses productions vers un marché d'intérêt national ou un port d'exportation.
Il faut également être bien **relié aux moyens de communication** pour pouvoir **suivre par exemple le cours de la bourse** en direct pour savoir à quel moment vendre, ou encore pour **communiquer avec acheteurs potentiels** (ex : revendre sa production de pommes de terre à Mac Cain pour que l'industrie agro-alimentaire en fasse des frites).

3. Un lien de plus en plus étroit avec les espaces urbains

Les espaces agricoles sont donc extrêmement liés aux espaces urbains qui :

- **Fournissent leurs intrants** issus de l'industrie
- **Apportent le financement** (banques)
- **Accueillent les clients directs** (entreprises de l'agro-alimentaire, grossistes) **et indirects** (consommateurs finaux)

B. La diversité des destins des espaces agricoles (selon le type d'agriculture et le lieu – Nord/Sud)

1. Les espaces agricoles productivistes

L'agriculture productiviste intensive s'est développée à partir des années 1960. L'objectif était de résoudre le problème alimentaire en augmentant les rendements agricoles (doc. 1 p.201) grâce à l'irrigation, à la mécanisation, à la chimisation

(engrais : 2 p.201, pesticides, produits phytosanitaires) ou encore à la sélection animale voire à la création d'organismes génétiquement modifiés. Cela concerne les cultures mais aussi l'élevage (élevage industriel en batterie de poulets ; feedlots aux Etats-Unis pour l'élevage bovin).
Ce passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture modernisée a **souvent été impulsée et en partie financée par les acteurs publics** (rôle de la PAC au sein de l'Union européenne, rôle des Etats asiatiques dans les révolutions vertes qu'a connu par exemple l'Inde).
Cela a permis d'augmenter considérablement la production alimentaire et de **baisser les prix des denrées**.
Ce sont essentiellement les **espaces agricoles des pays du Nord** qui sont concernés, mais aussi de plus en plus d'espaces **des pays émergents** et des espaces de **plantation dans les milieux tropicaux** (café en Ethiopie, soja au Brésil) qui sont mis en valeur par des firmes transnationales de l'agroalimentaire.
En effet, ce type d'agriculture est **intégré dans ce qu'on appelle l'agro-business** : schéma définition 4 p.201
Toutefois, **l'agriculture productiviste est celle qui s'en sort le mieux économiquement, mais elle est remise en cause aujourd'hui pour des raisons sanitaires** (interrogations sur les OGM, scandales liés à la maladie de la vache folle puis de la grippe porcine et aviaire) **et environnementales** (pollution des eaux, des sols, production de gaz à effet de serre ; déforestation pour imposer ce modèle partout en uniformisant en plus les paysages).

2. Les espaces agricoles familiaux

DIAPO : Doc. 3 p.201 : A l'opposé, **l'immense majorité de l'agriculture mondiale reste une affaire familiale** : cela représente 70-80% des terres agricoles, 80% de la production et 90% des exploitations (gérées par un individu ou une famille). C'est surtout vrai pour toute l'Asie et l'Afrique.
Il s'agit d'une **agriculture en très grande partie vivrière**, c'est-à-dire destinée seulement à nourrir l'agriculteur et sa famille, et c'est donc le plus souvent de **la polyculture** (diversité des cultures et de l'élevage et non spécialisation dans un produit) sur de (toute) **petites exploitations peu ou pas mécanisées**.
Lorsqu'elle est commerciale, elle n'est souvent pas compétitive et souffre donc de la concurrence. Ainsi, les exploitations du Nord qui sont sur ce modèle sont menacées par la faillite, tandis que les agricultures du Sud sont menacées par les produits importés.

3. Les nouveaux espaces agricoles

DIAPO : **De plus en plus d'espaces agricoles ont un débouché non-alimentaire** : il s'agit de produire de la **nourriture pour le bétail** (soja brésilien par exemple) ou encore des **agro-carburants** (colza, canne à sucre), des produits utilisés dans **l'industrie chimique** (ex de l'huile de palme utilisée dans les gels douches, la mousse à raser, les maquillages…). Il s'agit en général d'une agriculture productiviste commerciale.

On constate enfin le développement d'autres formes d'agriculture, telles que :

- DIAPO : **l'agriculture biologique** (absence d'intrants chimiques) : elle représente maintenant 7**,5% de la surface cultivée en France** ; à l'échelle du monde, c'est l'Australie qui est la plus concernée, suivie par l'Europe. L'Afrique n'est que peu touchée. Ces exploitations connaissent plutôt des **succès économiques** liés à la forte demande de bio, mais il faut rappeler que si toute l'agriculture était bio, on ne pourrait plus subvenir aux besoins alimentaires de l'humanité.
- DIAPO : **l'agriculture raisonnée** (limitation des intrants) : elle cherche un équilibre entre la volonté de productivité liée à la modernisation agricole, et les contraintes, pourtant nécessaires, d'une agriculture respectueuse des normes environnementales et sanitaires. Ce type d'agriculture se développe surtout en Europe où les consommateurs se montrent plus regardants et où les agriculteurs ont les moyens de s'équiper pour mettre en place de telles pratiques (ex : système de goutte à goutte pour l'irrigation).

II. La multiplication des fonctionnalités contribue à la fragmentation des espaces ruraux

DIAPO : **La fonction agricole des espaces ruraux est en recul** : certains espaces agricoles sont « grignotés » par la périurbanisation et les ruraux travaillent de moins en moins dans l'agriculture.
DIAPO : Dans les pays riches et développés, on parle même de « déprise » agricole dans certaines régions reculées où ce genre d'activité n'est plus rentable (difficultés d'accès, pente, etc.) et sont donc abandonnés.
Déprise agricole : recul de l'activité agricole qui a pour conséquence l'apparition de friches et la progression de la forêt.

A. Une fonction résidentielle entre déclin et renouveau

1. La poursuite de l'exode rural au Sud

Les pays du Sud et notamment les Etats africains et dans une moindre mesure asiatique connaissent aujourd'hui un fort exode rural. Les migrants sont majoritairement des hommes jeunes un peu plus éduqués qui cherchent à la ville de meilleurs moyens de subsistance que l'agriculture, le phénomène s'intensifiant avec le réchauffement climatique.

2. Le boom des néo-ruraux en Europe

DIAPO : **Cet exode rural est stoppé depuis plusieurs dizaines d'années dans les pays développés, qui ont connu leur transition urbaine au moment de l'industrialisation.**
Toutefois, la France connaît depuis plusieurs années un phénomène inverse avec le retour à la campagne de populations urbaines. Ces néo-ruraux (nouveaux habitants des campagnes) comme on les surnomme restent toutefois souvent en périphérie assez proche des villes et ne s'installent pas dans le « rural profond ». Il s'agit pour eux de trouver un meilleur cadre de vie, moins pollué, moins stressant, plus vert, plus abordable également (prix bien moins chers) avec un jardin. Ce mouvement s'inscrit aussi dans la logique de la protection de la planète, avec l'envie de cultiver ses propres produits, etc.
Ce phénomène se retrouve assez fortement en Europe (ex en Allemagne : vidéo ici ; mais aussi vrai pour les Belges, les Suisses ou encore les Britanniques), **et peut-être de manière moins marquée dans les autres Etats du Nord (Canada, Etats-Unis).**

B. Une fonction extractive et industrielle

DIAPO : **Les espaces ruraux conservent une fonction qu'ils ont depuis la révolution industrielle, celle de réservoir de matières premières à extraire qui conduit parfois à développer des industries à proximité pour éviter le déplacement de minerais lourds.** Parfois cela a conduit à l'urbanisation de ces territoires, parfois non, notamment quand le milieu est contraignant pour l'homme comme en Sibérie, en Alaska, au Sahara.
Certains territoires ruraux sont également marqués par la production électrique qu'il s'agisse de centrales nucléaires, de champs de panneaux solaires, de champs d'éoliennes ou encore de barrages hydroélectriques. Dans tous ces cas, il s'agit **d'infrastructures qui prennent de la place et suscitent des nuisances (bruit, danger), d'où leur installation à la campagne où le terrain est moins cher** (on peut facilement transporter l'électricité par câbles ensuite) **et la population peu dense.**

C. Une fonction récréative en croissance

Les espaces ruraux servent de plus en plus d'espaces récréatifs,

- DIAPO : **qu'il s'agisse d'espaces de loisirs ponctuels** (construction de parcs d'attraction à la campagne dans la périphérie des villes pour obtenir un vaste espace à moindre coût, aménagements d'aires de pique-nique, de sentiers de randonnées, d'acrobranches, d'aires de pique-nique et de parcours de santé, etc.)
- DIAPO : **ou de sites touristiques qui attirent des visiteurs sur plusieurs jours** (notamment pour les sports d'hiver, des vacances à la campagne ou encore des safaris en Afrique, des treks dans le désert, etc.).

D. Une fonction environnementale et patrimoniale à l'heure du développement durable

DIAPOS : **On estime aujourd'hui qu'environ 15% des terres de la planète sont protégées par différents dispositifs. Les espaces ruraux ont donc de plus en plus une fonction patrimoniale et environnementale.**
L'agriculture peut participer à cette fonction en entretenant les paysages. Ainsi, certains espaces ruraux sont-ils classés au patrimoine mondial de l'Unesco comme « paysages culturels » : vallée Vinales à Cuba, rizières en terrasses des Philippines

⇨ **Les espaces ruraux changent : ils sont donc de plus en plus multifonctionnels et donc fragmentés entre ces différentes fonctions. Ils perdent de plus en plus de leur spécificité. Il leur reste tout de même une densité plus faible que les espaces urbains, mais force est de constater que sinon, la frontière entre espaces ruraux et urbains s'estompe, surtout dans les pays développés où la fonction agricole recule plus. Effectivement les espaces ruraux sont sous influence urbaine** (financement, « consommateurs » des différentes activités économiques proposées), **de plus en plus dépendants des villes et aussi de plus en plus peuplés par des (ex-)urbains qui y amènent leur mode de vie et leur mentalité.**

III. Les espaces ruraux au cœur des conflits et tensions

A. Les conflits pour l'accaparement des terres

1. A l'échelle régionale et locale

DIAPO 24 : **Le 1er et plus évident conflit concerne l'utilisation des terres elles-mêmes : différents acteurs peuvent vouloir utiliser certaines terres pour des usages différents.**
Ce peut être le cas entre agriculteurs, notamment dans les pays inégalitaires où il existe de très grands propriétaires et terriens et d'autres avec des exploitations trop petites pour survivre. C'est le cas par exemple au Brésil où s'est créé le MST (« mouvement des sans terre ») qui a pratiqué notamment l'occupation des très grandes exploitations (appelées latifundia).
Plus souvent, ce conflit pour la terre oppose les agriculteurs et les promoteurs immobiliers dans la périphérie des villes qui grandissent. C'est le cas dans les exemples du diaporama dans les alentours de la ville de Florence en Italie ou encore à La Réunion. En effet, les terres agricoles valent moins que les terrains à construire pour des résidences. On voit bien sur la carte du diaporama le **recul important des espaces ruraux face à l'urbanisation dans certains pays** (4.7% terres agricoles perdues en moyenne dans le monde en 2014 en raison de l'étalement urbain, et plus de 20% en France).

Dans certains cas, ce sont les peuples autochtones qui sont victimes de cet accaparement des terres : ainsi en Amazonie, les indiens sont dépouillés par les agriculteurs et les exploitants du bois. On leur attribue souvent des « réserves » mais dont la superficie limitée ne correspond pas à leur mode de vie nomade fondé sur la cueillette.

2. A l'échelle mondiale : le land grabbing

DIAPO 25 : A l'échelle mondiale, cet accaparement des terres peut avoir un sens différent **: il peut s'agir de terres agricoles achetées par des Etats ou entreprises étrangères qui investissent**, ou parce que leur territoire n'est pas assez vaste ou riche en telle ou telle ressource naturelle, ou pour s'enrichir par des plantations. **L'Afrique est particulièrement touchée par ce phénomène qu'on nomme le land grabbing.**

B. Les conflits d'usage entre activités incompatibles

1. Tourisme et activités primaires ou secondaires

DIAPO 26 : **Le tourisme fait souvent mauvais ménage avec toutes les autres activités, parce qu'il nécessite de l'espace, des paysages non touchés par les installations humaines, des ressources et peut apporter de la pollution et des dégradations**.

Par exemple, dans les pays arides (comme dans les oasis du Sahara), le problème se pose pour l'eau qui est à répartir entre les agriculteurs, les habitants et les touristes. C'est vrai également aux Etats-Unis dans la vallée du Colorado.

Ailleurs, ce sont les installations industrielles ou énergétiques qui sont considérées comme des handicaps pour le paysage.

L'agriculture littorale (en Camargue par exemple) peut être perturbée par la pollution entraînée par le tourisme (déchets, piétinement) ; la répartition de l'eau nécessite également une répartition juste entre les acteurs.

2. Activités économiques et protection des milieux naturels

DIAPO 27 : **La protection de l'environnement est souvent incompatible avec les activités économiques qui se développent dans les espaces ruraux : engrais, pesticides de l'agriculture, rejets dans l'air et l'eau de l'industrie, urbanisation par mitage dans l'espace rural périurbain, présence de touristes qui perturbe la faune, etc.**

Ex : Le parc naturel des Virunga en RDC où vivent des gorilles est menacé par les forages pétroliers autorisés par le gouvernement.

Ex : En Tanzanie, les safaris photos représentent 17% du PIB du pays… mais la présence de plus en plus nombreuse de touristes n'est pas sans conséquences sur les animaux sauvages perturbés par ces visiteurs et dont le milieu est pollué par les gros 4x4.

Ex : L'urbanisation menace le parc national de Nairobi au Kenya.

C. Une nouvelle sociologie des campagnes source de conflits

1. Des modes de vie différents (ex du coq)

DIAPO 28 : **Les conflits naissent aussi dans les espaces ruraux du Nord de l'arrivée de néo-ruraux dont les modes de vie ne sont pas forcément compatibles avec ceux de leurs nouveaux voisins**, les « ruraux anciens », souvent agriculteurs. Ils arrivent à la campagne en s'imaginant une vie qui ne correspond pas toujours à la réalité et les plaintes se multiplient contre les mauvaises odeurs des élevages, contre les chants des coqs, les tintements des clochettes vaches, etc.

2. La gentrification des campagnes

Le 2e problème que pose le phénomène de l'exode urbain est la gentrification des campagnes : les nouveaux arrivants venus des villes ont souvent un revenu moyen supérieur aux populations rurales et leur présence fait monter le prix de l'immobilier, au détriment des jeunes ruraux qui peinent parfois à acheter.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/01/11/l-embourgeoisement-touche-aussi-les-campagnes-periurbaines_5407935_823448.html
En savoir plus : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/gentrification-rurale

D. Des espaces ruraux qui subissent la déprise et connaissent la crise

Les espaces ruraux peuvent enfin connaître une crise économique et sociale qui entraîne des tensions pour les habitants qui voient les activités quitter leurs villages (fermeture des bars, des postes, des écoles, des épiceries…), le chômage augmenter, les revenus moyens baisser. **C'est le cas des espaces ruraux éloignés des villes et peu attractifs** (contrairement aux espaces ruraux proches des villes) **qui connaissent la déprise agricole. Cette situation est particulièrement visible dans le « rural profond » français et européen.**

D'autres types d'espaces ruraux deviennent des repoussoirs, par exemple à cause du changement climatique. Ainsi les régions du Sahel, au sud du Sahara, connaissent une désertification de plus en plus poussée qui fait fuir les habitants vers les villes et régions moins touchées par l'aridité.

Ex : région du lac Tchad : https://www.lesechos.fr/2015/11/le-sahel-prochaine-contree-dexode-massif-de-migrants-279931

Ex : Niger : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000074838_fre

LA FRANCE : DES ESPACES RURAUX MULTIFONCTIONNELS, ENTRE INITIATIVES LOCALES ET POLITIQUES EUROPEENNES

Les espaces ruraux français connaissent les mêmes évolutions que les autres espaces ruraux de pays développés du monde, vus dans la partie précédente. Il s'agit ici de les revoir rapidement et surtout de zoomer sur les spécificités françaises, notamment en ce qui concerne les acteurs concernés et les outils qu'ils utilisent.

✓ Lire le cours p.232 et 234 du manuel et s'en servir pour compléter ce cours qui reprend ces idées principales

I. Les multiples enjeux des espaces ruraux français

A. Les enjeux pour l'agriculture

L'agriculture est nécessaire à la France car :

- elle représente de **nombreux emplois** (peu directement, mais plus indirectement avec la filière agro-alimentaire)
- elle contribue à **l'aménagement du territoire** : entretien et mise en valeur des paysages
- elle participe à **l'indépendance de la France en matière de production alimentaire**, ce qui est stratégique

Cependant, pour survivre, l'agriculture française doit remplir un certain nombre d'objectifs	**Quelles solutions sont adoptées pour y répondre ?**	
Être compétitive face à la concurrence mondiale et sauvegarder les emplis de la filière agro-alimentaire	Agriculture raisonnée	
Respecter l'environnement		Agriculture biologique
Offrir des productions de qualité	Agriculture biologique Mise en place de labels de qualité (AOC, IGP, AOP…)	

B. Les enjeux pour les populations vivant dans les espaces ruraux

Les espaces ruraux français les plus éloignés des villes subissent ces dernières décennies une perte importante d'activité liée à la baisse de la population. En effet, la faible attractivité de ces espaces du « rural profond » conduit à la **fermeture des commerces, des bars, des écoles, des cabinets médicaux, des bureaux de poste et autres services**. Les conséquences sont à la fois socio-économiques (chômage) et psychologiques (sentiment d'abandon).

Pour faire face à ce problème, **la principale solution semble le développement des moyens de communication et télécommunication :**

- Désenclavement des espaces ruraux grâce au développement des moyens de transport et à la création de pôles d'échanges multimodaux
- Equipement numérique pour permettre par exemple le télétravail et permettre à ces espaces d'être moins coupés du monde.

C. Les enjeux environnementaux

Les milieux ruraux sont menacés par l'activité humaine qui contribue à modifier le milieu naturel (on parle de pression anthropique). Les espaces, et notamment **les sols, sont artificialisés** ce qui contribue, outre à la **dégradation du paysage**, à une **pollution accrue** (les sols sont recouverts de matières chimiques qui s'infiltrent et polluent le sous-sol et les nappes d'eau souterraines) ainsi qu'à **une augmentation des risques naturels** (l'imperméabilisation des sols est une des causes des inondations car l'eau ne peut s'infiltrer).

II. Les acteurs du développement rural en France

A. Le rôle ancien et majeur de l'Etat

L'Etat mène depuis l'après-guerre une vaste politique d'aménagement du territoire en France pour réduire les déséquilibres, les inégalités démographiques, sociales, économiques entre les différents territoires qui composent le pays.

Cependant, les objectifs de cet aménagement sont multiples. **S'il s'agit de rendre le territoire national plus homogène** (mieux répartir la richesse), **il s'agit aussi dans un contexte de mondialisation de le garder compétitif**. Ainsi, les fonds consacrés à l'aménagement du territoire peuvent-ils aller vers les espaces ruraux lorsque c'est plutôt le 1er objectif qui est visé et au contraire plutôt vers les espaces urbains, mieux placés dans la compétition mondiale, si c'est le 2nd objectif qui prime.

Les espaces ruraux bénéficient toutefois d'une politique spécifique avec la mise en place de programmes tels que :

- **les ZRR (zones de revitalisation rurale)**

https://www.economie.gouv.fr/entreprises/zone-revitalisation-rurale-zrr-avantages-impots

Vous pouvez bénéficier temporairement :
- d'une **exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés** à raison des bénéfices réalisés ;
- d'une **exonération de contribution économique territoriale (CET) :** contribution foncière des entreprises (CFE) et contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
- d'une **exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe d'habitation** ;
- d'une **exonération sur les cotisations sociales** en qualité d'employeur.

- la **création de pôles d'excellence rurale** : il s'agit, grâce à une aide financière conjointe de l'État et de l'Union européenne, de soutenir des projets de développement économique des territoires ruraux tout en permettant d'améliorer la vie quotidienne des populations.
  Découvrez le pôle d'excellence rural subventionné à Marmande en cliquant sur ces liens : http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/sites/poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/files/per/fiche/dep_DevRur_47.pdf et https://www.vg-agglo.com/lesprit-dentreprendre/creer-son-entreprise-au-sein-dune-pepiniere/1650-2/

L'Etat ainsi que les collectivités territoriales locales mènent enfin une politique de protection et parfois patrimonialisation d'espaces ruraux fragiles ou présentant un intérêt particulier, avec la création de différentes structures : parcs naturels nationaux, parcs naturels régionaux, etc.
Les outils sont très nombreux comme le montre ce document qui essaie de tout recenser tout en montrant la complexité et parfois l'incohérence de cette multiplication des formes de protection :

- ✓ http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/file/juridique_synthese/FS276_landelle.pdf : consultez rapidement ce document
- ✓ Découvrez ici quels espaces naturels sont protégés en Lot-et-Garonne et notez-vous un exemple : https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/47/tab/espaces

B. L'Union Européenne : une action qui se diversifie

L'UE a eu très tôt une action d'aide aux espaces agricoles à travers la PAC (Politique Agricole Commune).

Histoire de la PAC

La politique agricole commune (PAC) est **la plus ancienne** et a été, jusqu'en 2006 inclus, **la plus importante** des politiques communes de l'UE en termes de budget. Créée par le traité de Rome en 1957, elle a été mise en place en 1962.
Ses objectifs étaient alors :

- d'accroître la productivité de l'agriculture ;
- d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ;
- de stabiliser les marchés ;
- de garantir la sécurité des approvisionnements ;
- d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Depuis, s'y sont ajoutés les principes de respect de l'environnement, de sécurité sanitaire et de développement rural.
La PAC est financée par deux fonds qui font partie du budget de l'UE : le Fonds européen agricole de garantie (**FEAGA**) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**).
Les agriculteurs bénéficiaient à l'origine :

- d'**aides indirectes** (les **"prix garantis"**), qui leur assurent un prix minimum pour leur production en comblant la différence entre prix du marché et prix garanti ;
- de **restitutions aux exportations**, c'est-à-dire de subventions, afin que les exportations européennes ne soient pas pénalisées par les prix garantis supérieurs aux prix mondiaux ;
- d'une **préférence communautaire** qui permet de protéger le marché européen de la concurrence de produits importés à bas prix : il s'agit des **prélèvements agricoles** qui constituent une taxe douanière spécifique à ce secteur.

Introduites en 1992, **les aides directes**, visant à compenser la baisse des prix garantis et le gel partiel des terres mis en place pour lutter contre la surproduction, représentent aujourd'hui l'essentiel du soutien aux agricultures.
Source : https://www.vie-publique.fr/fiches/20381-la-politique-agricole-commune-pac-definition

La PAC, source de conflits

Il est d'abord reproché à la PAC de favoriser le productivisme, quitte à oublier l'aspect environnemental. Dans cette même optique, les subventions destinées aux cultures et élevages les plus intéressants (en bénéfices), comme l'élevage porcin ou la culture du blé, sont plus importantes que celles destinées à des cultures mineures.
À l'échelle internationale, deux aspects sont principalement reprochés à la PAC et aux gouvernements concernés : d'une part le manque de transparence concernant les flux monétaires. D'autre part, étant donné qu'il s'agit d'une politique faite par les

Européens pour les Européens, le fait qu'elle favorise les produits de l'UE. Les pays qui n'y appartiennent pas accusent l'Europe de pratiquer une concurrence déloyale.

Source : https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-politique-agricole-commune-11662/

La PAC a connu une réforme en 2014

La PAC 2014-2020 permet aux Etats-membres dont les montants d'aides par hectare sont les plus faibles de l'Union européenne de voir ces montants augmenter. Depuis 2006, les agriculteurs français touchaient des aides en fonction de **références historiques**. Le montant se calculait selon ce qui était produit sur l'exploitation agricole dans les années 2000, pérennisant ainsi un système d'aides directes très hétérogène entre individus et régions. La réforme 2014 conduit à **uniformiser les montants à l'hectare** à l'échelle régionale, abandonnant ainsi les références historiques.

Quelle place est laissée à l'environnement dans la PAC 2014-2020 ?

Tous les agriculteurs européens sont soumis à un ensemble de pratiques pour l'environnement, obligatoires et identiques dans toute l'UE pour pouvoir toucher les aides, c'est **le verdissement**. Il vient s'ajouter à un ensemble de conditions déjà présentes sur l'ancienne programmation de la PAC. Pour la France, la plupart des agriculteurs ont relativement peu d'efforts supplémentaires à faire.

Comment la PAC 2014-2020 est-elle financée ?

La PAC 2014-2020 est financée par l'Union européenne et par les Etats-membres. Comme dans la précédente programmation, le premier pilier de la PAC (regroupant les aides directes et les mesures de marché) est entièrement financé par l'UE à partir du budget commun européen (environ 1% du PIB européen). Le développement rural, second pilier de la PAC est cofinancé par les Etats-membres. Le budget de l'Union européenne pour la période 2014-2020 est de 960 milliards d'euros pour 7 ans (c'est le Cadre Financier Pluriannuel), le budget de la PAC lui, s'élève à 362 milliards d'euros sur la période de programmation (37.7% du CFP), soit environ 50 milliards d'euros/an.

Source : https://www.supagro.fr/capeye/reforme-de-la-pac/

C. Une multiplication des acteurs publics et privés à l'échelle locale

Les acteurs publics locaux, notamment départements, communautés de communes et communes, ont un rôle primordial aujourd'hui dans le développement des espaces ruraux. Souvent, ils coordonnent et co-financent les projets.

Ex : 3 p. 240 : le rôle de l'intercommunalité (regroupement de plusieurs communes pour la gestion d'un espace en commun ou d'un projet thématique en commun)

Ex : 5 p. 241 : rôle du département dans la connexion au haut débit

Les acteurs privés, associations comme entreprises, sont également sources de propositions et de dynamisme.

Exemple du rôle des associations dans le domaine culturel : texte 2 p.239

Schéma bilan un peu complexe mais intéressant sur la multiplication des acteurs : en haut de la page 239